



Ecole des Korrigans

ECOLE LES KORRIGANS - PÔLE EDUCATION JEUNESSE CARNAC
FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2022 / 2023



REGIME DE PROTECTION SOCIALE : OBLIGATOIRE pour les accueils en dehors du temps scolaire

- Régime Général : CAF du Morbihan N°allocataire
Régime Agricole : MSA du Morbihan N°
Autres : Nom de la caisse.

INFORMATIONS MEDICALES : Médecin traitant (Nom, tél) :

Les vaccinations obligatoires pour entrer en collectivité : (joindre la photocopie du carnet de santé)

Enfant né avant 2018, 3 vaccins - Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite : oui non date du dernier rappel :

Enfant né depuis le 1/1/2018, 11 vaccins - Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (DTcaP - 4 doses) - Haemophilus influenzae de type b (Hib - 3 doses) - Hépatite B (Hep B - 3 doses) - Pneumocoque (PnC - 3 doses) - Méningocoque (MnC-2 doses) - Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR - 2 doses). Je certifie que mon enfant est à jour de ces 11 vaccins : oui non
Dates des derniers rappels :

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement médical (diabète, asthme, hémophilie..) ou d'un accueil spécifique lié à un handicap ? oui non Reconnaissance MDA oui non
Votre enfant a-t-il une allergie ? oui non Préciser : Alimentaire Médicament
Autres

Pour toutes ces situations, un projet d'accueil individualisé est obligatoire et doit être renouvelé à chaque rentrée scolaire : PAI oui en cours non

Renseignements et recommandations utiles des parents pour les encadrants (appareillage auditif, lunettes ...) :

Votre enfant a-t-il acquis la propreté : oui non

Votre enfant suit-il un REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE : oui non attestation à compléter

INTERVENTIONS URGENTES : Je soussigné(e) agissant en tant que responsable légal de l'enfant autorise les enseignants ou animateurs agréés à faire donner tous les soins urgents, à faire pratiquer une intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par les services de secours et à prendre toutes les dispositions en cas d'évènements graves. Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence :

POUR INFORMATION : En cas d'urgence (enfant accidenté ou malade) il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15, chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. L'enfant sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'équipe des encadrants. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

SORTIES EDUCATIVES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre des horaires scolaires (fraction de journée / journée avec un éventuel dépassement d'horaire). Nature des sorties susceptibles d'être organisées : voile, visites, découvertes de milieux naturels, spectacles, promenades scolaires.

SORTIE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

- Votre enfant rentre à domicile par le bus scolaire : oui non
Votre enfant scolarisé en élémentaire rentre-t-il seul au domicile : oui non

Indiquer les coordonnées de la(des) personne(s) chargée(s) de venir chercher votre enfant autre que vous. Veuillez signaler par écrit tout changement.

Nom prénom parenté Tél
Nom prénom parenté Tél
Nom prénom parenté Tél

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire, en particulier les numéros d'urgence. Lu et approuvé, A CARNAC, le

Signature :

ENFANT : Garçon Fille Classe :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

FRERES ET SŒURS : Nom Prénom Année naissance Ecole Fréquentée

- 1 -
2 -
3 -

Autorisation de diffuser photo ou vidéo de votre enfant (magazine municipal, site internet de la ville, newsletters, presse locale ou site internet de l'école) : oui non

RESPONSABLE DU MINEUR :

Parent 1 : Nom Prénom :

Date de naissance : Adresse mail :

Adresse :

Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Profession : Employeur (Nom, Adresse, Tél)

Parent 2 : Nom Prénom :

Date de naissance : Adresse mail :

Adresse :

Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Profession : Employeur (Nom, Adresse, Tél)

Qui a l'autorité parentale ? père et mère mère père autre : Préciser

En cas de retrait de l'autorité parentale, joindre la copie du jugement du tribunal (sous enveloppe) et préciser les coordonnées du responsable légal :

Qui a la garde de l'enfant ? père et mère mère père garde alternée autre : Préciser

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE : (joindre une copie de l'attestation d'assurance)

Une assurance responsabilité civile est conseillée pour toutes les activités pratiquées pendant et en dehors du temps scolaire comme la voile, la restauration scolaire, accueil de loisirs, ...

Nom et adresse Contrat N° :

N° DE SECURITE SOCIALE auquel l'enfant est rattaché :

Inscription au Pôle Education Jeunesse
auprès de Karine LE GLAUNEC
02.97.52.08.97 - k.leglaunec@carnac.fr

Pièces à fournir pour une 1ère inscription à l'école Les Korrigans :

- Fiche de renseignements de l'année scolaire en cours,
- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie du Carnet de santé,
- 2 justificatifs de domicile,
- Certificat de radiation de l'école précédente,
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile,
- 1 photo d'identité.
- **Dossier de dérogation scolaire d'un enfant domicilié hors commune.**

Pièces à fournir pour le renouvellement d'une inscription à l'école Les Korrigans :

- Fiche de renseignements de l'année scolaire en cours,
- Photocopie du Carnet de santé (si vaccin effectué en cours d'année),
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile,
- 1 photo d'identité.

Pièces supplémentaire à fournir pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et/ou l'accueil de loisirs - K.Y.D. :

- Justificatif du quotient familial (CAF, MSA) ou le dernier avis d'imposition (sous enveloppe),
- En cas de séparation ou de divorce, le jugement du tribunal signalant le parent avant l'autorité parentale.

L'accès au **portail Famille** vous sera donné après traitement de votre dossier. Vous pourrez, alors, faire vos réservations en ligne.

Contact : **ECOLE LES KORRIGANS**
11,rue des Korrigans - 56340 CARNAC
02.97.52.08.26 - ec.0560758v@ac-rennes.fr

Les informations recueillies par la Commune de Carnac, représentée par le Maire, font l'objet d'un traitement en vue de l'inscription et de la facturation d'activités péri et extrascolaires. Ce traitement relève d'une obligation légale. Les informations seront conservées pour une durée de 3 ans. La réponse aux informations requises est obligatoire pour la finalité poursuivie. Le destinataire de ces informations est le Pôle Education Jeunesse auprès de qui vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpd@cdq56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.



INSCRIPTION
Ecole publique les Korrigans
Accueils péri et extrascolaire de Carnac



Le Pôle Education Jeunesse est un guichet unique pour l'accueil des familles dans le cadre des inscriptions et de la facturation de l'ensemble des activités organisées par la ville.

L'équipe d'animation qualifiée prend en charge tous les temps de vie de l'enfant :

- * la pause méridienne au restaurant scolaire pour l'école publique Les Korrigans
- * l'accueil périscolaire du matin et du soir pour l'école publique Les Korrigans,
- * l'Accueil de loisirs Kreiz'Y Dolmen - KYD des mercredis et des vacances scolaires,
- * les Ateliers découvertes Sports, Théâtre et Arts Plastiques.

Vous souhaitez inscrire votre enfant :

Elève scolarisé à l'école Les Korrigans :

- Ecole des Korrigans
- Restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h - 13h20)
- Accueil Périscolaire (7h30 - 8h20/16h00 - 18h45)

Enfant de 3 à 13 ans de Carnac, Plouharnel et La Trinité Sur Mer

- Accueil de Loisirs - K.Y.D - mercredis et vacances scolaires

Les dossiers sont à déposer :

MAIRIE DE CARNAC
POLE EDUCATION JEUNESSE
Place Christian Bonnet - 56340 CARNAC
02.97.52.08.97 ou par mail k.leglaunec@carnac.fr



www.carnac.fr